



Papeterie de Vic-le-Comte La casse continue ! Bientôt l'imprimerie, Puis le réseau, puis le siège. Alors on réagit !

Mobilisation le 15 septembre !

***À partir du
2 novembre,
date prévue pour
sa filialisation,
la papeterie ne
devrait plus
embaucher que
des salariés de
droit privé.***

Cette rentrée 2015 se fait sous le coup d'une menace sans précédent contre le statut de tous les agents de la Banque et contre l'intégrité de notre institution. D'un côté, le gouvernement de la Banque remet sur le tapis la GPEC et promet un aménagement des carrières aux agents titulaires (mais pas aux contractuels ni aux cadres). De l'autre, il tente d'en

finir avec le statut des agents de la papeterie de Vic-le-Comte.

Non seulement les nouveaux embauchés n'auront pas droit aux retraites et au régime social de la Banque mais ils auront 20 jours de congés en moins et ils seront payés 25 % moins cher que les agents de la Banque pour faire le même travail !

C'est intolérable, et c'est un risque grave d'échec pour tout le projet.

En défendant leur vision d'une papeterie moderne aux côtés de la CGT, les agents de la DGFB ont très largement contribué à la sauver d'une fermeture programmée. Ils ont obtenu les investissements indispensables et la création d'un « pilier » public européen de fabrication des billets qui achètera au moins 40 % de son papier à Vic. C'est le résultat de quinze ans de luttes syndicales. Mais nos dirigeants veulent faire payer la modernisation aux futurs embauchés de la filiale en cassant tous les droits sociaux du personnel acquis de longue date.

C'est une attaque en règle de notre statut et ne nous y trompons pas : après Vic-le-Comte, l'imprimerie de Chamalières est menacée d'un sort semblable, et si nos dirigeants réussissent à en finir avec le statut à la Fabrication des billets, ils rêvent d'en faire autant dans toute la Banque.

Mais rien n'est joué.

Mardi 15 septembre, un rassemblement est organisé à Vic-le-Comte pour exiger l'ouverture de véritables **négociations** sur les conditions d'embauche à Vic-le-Comte et sur le statut du personnel de la papeterie. Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, y participera pour y exprimer le soutien national de tout le monde du travail.

Toute la Banque est concernée.

La CGT appelle tout le personnel de la Banque à participer à cette journée de mobilisation

- en signant la pétition pour l'unité du statut du personnel à Vic-le-Comte ;
- en faisant grève le 15 septembre dans le cadre du préavis déposé par la CGT ;
- en participant au rassemblement de Vic-le-Comte.

Le déplacement de collègues de toute la France est organisé par les sections syndicales régionales de la CGT.

Les détails de la situation à aujourd'hui.

Voilà un peu plus de deux ans et demi maintenant que le Gouverneur annonçait aux élus du CCE le projet de modernisation de la papeterie et sa filialisation. Si ce projet se voulait ambitieux d'un point de vue industriel, nous avons rapidement compris et dénoncé les conséquences sociales catastrophiques vis-à-vis des futurs salariés de cette filiale et les difficultés que ceci allait entraîner à terme dans le fonctionnement même de la nouvelle usine.

Les 75 millions d'euros d'investissements sur des machines et des bâtiments qui seront « payés » par les futurs employés de la filiale : voilà le constat que nous faisons déjà à l'époque.

>> *Les détails de la situation à aujourd'hui, suite.*

Mais le pire restait à venir !

Pourtant, les premières déclarations faites par le Gouverneur en CCE et par le directeur général en séance de CE ou devant le personnel de la papeterie se voulaient rassurantes. Pour preuve, *les compte-rendu des séances de CCE et de CE regorgent de propos selon lesquels les futurs salariés pourraient avoir jusqu'à sept semaines de congés payés au lieu de neuf, qu'une grille de salaires identique à celles des agents contractuels serait mise en place et qu'il n'y aurait donc pas de troisième statut avec une troisième grille de rémunération, que la banque ferait le maximum pour avoir un périmètre social tenable en étant le plus satisfaisant possible pour les salariés*, que ce n'était pas un engagement en l'air, que c'était au contraire un point très important etc. etc.

Idem à propos des moyens du futur comité d'entreprise puisque Erick Lacourrège n'hésitait pas à expliquer aux élus, devant le micro, que le nombre de détachés n'irait pas jusqu'au niveau actuel et qu'il resterait nettement dessous pour des raisons de surcoûts sociaux, etc.

Où en sommes-nous aujourd'hui, à quelques jours de la création de la filiale le 1er octobre prochain ?

Le constat est amer et le personnel de la papeterie désabusé. Il y a eu tromperie sur la marchandise et rien de tout ça n'a été obtenu. Il s'avère que les sept réunions du groupe de travail paritaire, chargé de discuter dans le détail du projet de la Banque de France se sont révélées n'être que des leurres chargés semble-t-il de gagner du temps, tout en refusant systématiquement les nombreuses et répétitives demandes d'ouverture de négociations faites par les syndicats et particulièrement par la CGT.

Les conditions d'emploi des futurs agents embauchés après la création de la filiale seront donc les suivantes :

- Grilles salariales calquées sur la convention collective des papiers cartons soit 25% de salaire en moins par rapport à un agent Banque de France de même niveau, avec la même ancienneté et travaillant sur le même poste !
- 25 congés annuels soit 5 semaines de congés payés !
- Ancienneté bloquée à 20% du salaire de base !
- 13ème mois mensualisé et calculé sur le salaire de base !

Les moyens humains et financiers du futur comité d'entreprise :

- plus aucun agent détaché et fermeture du CE au 1ier janvier !
- dotations sociale de 1% de la masse salariale au lieu des 2,5% actuels,
- plus aucun moyen humain pour gérer le restaurant d'entreprise.

Le dialogue social : l'accord sur le dialogue social cesse de s'appliquer :

- plus de représentant au CE ;
- Plus de représentant au CCE ;
- 40 heures de délégation mensuelles allouées au secrétaire du comité au lieu de son détachement ;
- impossibilité aux agents actuels de la papeterie mis à disposition de la filiale d'être éligible au comité d'entreprise de la filiale aux prochaines élections sociales ;
- impossibilité pour eux de représenter le personnel dans les instances gouvernantes de la filiale ;
- plus d'accès aux bons de délégation pour participer à la vie sociale de l'entreprise et des syndicats ;
- impossibilité pour les agents mis à disposition de se présenter aux élections des représentants aux commissions d'avancement des agents Banque de France.

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive car nombre de détails vont venir bouleverser la vie professionnelle des agents de la papeterie est encore plus celle des futurs employés de la filiale.

Comment la banque de France peut-elle mettre en place un système dans lequel les écarts dans les conditions d'emploi des uns et des autres seront si grands et si discriminatoires vis-à-vis d'une population qui se sentira rapidement flouée au regard des différences sociales entre agents de la même entreprise, du même atelier voire de la même machine.

La Banque veut faire payer cher au personnel cette modernisation en se remboursant les investissements par les diminutions salariales

Le combat syndical que nous menons depuis des années afin que la papeterie soit modernisée plutôt que fermée a enfin trouvé un aboutissement favorable de ce point de vue. Malheureusement, la Banque de France veut faire payer cher au personnel cette modernisation en se remboursant les investissements par les diminutions salariales qu'elle prévoit. Au final, tout le monde sera perdant, le personnel à cause de conditions d'emploi dégradées et la Banque de France, à cause de l'impossibilité qu'il y aura à Vic de mettre en œuvre un matériel pointu nécessitant une main-d'œuvre performante et motivée.

C'est pour toutes ces raisons que le combat mené par le personnel de la papeterie est primordial pour son avenir, celui de l'usine mais également celui de l'ensemble du personnel de la fabrication des billets et de la Banque de France car nul doute que cette nouvelle vision de nos dirigeants désormais claire à nos yeux affectera tôt ou tard chacun d'entre nous, quel que soit notre statut actuel.

La Commission Exécutive Nationale